

# LE SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL RECRUTE : DES BOURSIERS·ÈRES ASSISTANT·E·S SOCIAL·E·S



## QUI SOMMES-NOUS ?

Pour donner du sens à votre parcours professionnel, empruntez le chemin de la Seine-Saint-Denis.

Chef de file des politiques sociales, le Département a à cœur de mettre en place un service public qui protège les plus fragiles et leur permette de s'épanouir. Il souhaite accompagner l'émergence de nouvelles solidarités en prenant en compte la richesse du tissu associatif, culturel, économique, citoyen. Un territoire engagé qui construit son avenir en menant des actions éducatives, environnementales et sociales ambitieuses. Un territoire qui se transforme à la hauteur des événements et des équipements qu'il va accueillir. Au sein de notre collectivité, tous nos collaborateurs et collaboratrices ont les moyens de prendre en main leur carrière.

Ici, on se forme, on progresse, on expérimente, on gagne en responsabilités.

## LE SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL, LE SSD POUR LES INTIMES

Service public de **proximité** notre mission est de faire **respecter les droits**, de **protéger**, de favoriser **l'insertion sociale et professionnelle** et d'accompagner les personnes vers **l'autonomie**.

Le service social départemental c'est : **24 Circonscriptions de service social**, **33 sites** réparties sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, **700 agent·e·s** dont **450 travailleurs sociaux**, majoritairement assistant·es sociaux·les.

## VOUS AVEZ DIT BOURSE ? POUR QUI ET COMMENT ?

Sur la base d'un contrat, nous vous octroyons une bourse de **800 euros mensuels** durant votre 2<sup>ème</sup> année de formation d'assistant·e de service social et un montant de **1000 euros mensuels** durant votre 3<sup>ème</sup> année.

En contrepartie ? Un engagement de servir de 3 ans (pour un financement d'une année) et de 4 ans (pour un financement de deux années) par la suite sur les fonctions d'assistant·e social·e de polyvalence **au sein d'une des circonscriptions de service social du Département**.

## MAIS C'EST QUOI ÊTRE ASSISTANT·E SOCIAL·E AU SEIN DU DÉPARTEMENT ?

---

Au sein d'une **équipe pluridisciplinaire** (AS, CESF, CISP, assistant·e·s administratif·ve·s, écrivains administratifs et numériques etc...), vous assurerez un **accompagnement social global**, individuel et collectif, qui couvre tous les champs de la vie : santé et autonomie, logement et hébergement, budget, insertion socio professionnelle, accès à la culture et aux loisirs, accès aux droits, protection de l'enfance ou encore soutien à la parentalité.

Vous contribuerez aux **réflexions du service** et à l'**innovation sociale** à travers des **expérimentations** afin de répondre aux **problématiques évolutives des habitants** : accessibilité numérique et design de service, référence de parcours, coffre-fort numérique, actions collectives ...

Vous vous appuyerez sur un **réseau solide de partenaires** et sur **les autres services du Département**, notamment les services de PMI, de l'Aide Sociale à l'Enfance, les services de l'insertion ou la MDPH, mais également sur les acteurs du territoire pour **faciliter l'accès aux droits et les démarches** des personnes accompagnées.

## PARLONS RÉMUNÉRATION

---

Rémunération à la prise de poste : **2200 € net par mois avant imposition**

## LES ATOUTS RH

---

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tickets restaurant ;
- d'un accompagnement professionnel tout au long de votre parcours de formation et des évènements de votre vie professionnelle ;
- de 25 jours de congés annuels et jusqu'à 33 RTT selon le rythme de travail choisi ;
- de 1 à 2 jours de télétravail par semaine pour les métiers qui le permettent ;
- d'un encadrement bienveillant, engagé et porteur des valeurs départementales et de service public ;
- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des œuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (musculature, sophrologie, théâtre, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- d'une prise en compte de la santé menstruelle et reproductive des agentes dans l'organisation du travail
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;

**90% des agent·e·s se disent fier·ère·s d'exercer leur métier au Département**  
*(Enquête qualité de vie au travail, octobre 2023)*